

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 mai 2023 à 19 heures 00 se sont réunis dans la salle du conseil les membres du Conseil municipal de la Commune Les Barils, sous la présidence de *M. Philippe OBADIA, Maire Les Barils*, dûment convoqués.

**Présents :** Patrick PAUCHET, Gilles MARTIN, Alain BRUNET, Ghislaine CHABLE, Hélène DELERIS, Michèle POTIER, Hubert PRIVÉ, Alain RATTIER, Damien SCHAEFLE

**Absent excusé :** Stéphane SERGENT pouvoir à Hélène DELERIS

**Secrétaire de séance :** Patrick PAUCHET

### **Ordre du jour :**

#### **L'ordre du jour sera le suivant :**

- Approbation du dernier procès-verbal
- Convention portant occupation du domaine privé
- Présentation du devis pour la réfection de la toiture du bâtiment annexe du restaurant
- Demande de renonciation au droit de préemption
- Réorganisation du repas des « anciens »
- Demandes de subvention : procédure
- Entretien de la commune
- Caméras de surveillance
- Commission de fleurissement
- Manifestations de l'été :
  - dimanche 02/07 : Tournoi foot, volley et pétanque
  - exposition « nos habitants ont du talent »
  - baptême de la bibliothèque « Mauricette »
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre le 26<sup>ème</sup> conseil du mandat.

#### **1- Approbation du dernier procès-verbal**

M. le Maire fait part qu'il a reçu une candidate pour notre poste vacant envoyé par ADS Emploi. Elle prendra ses fonctions mercredi 17/05.

Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

#### **2- Convention portant occupation du domaine privé**

M. le Maire fait part que le Cabinet Davrinche de Verneuil d'Avre et d'Iton est venu réaliser le bornage et on a pu constater que le mât de la Flouterie supportant la caméra de vidéoprotection a été implanté sur le terrain de M. Jacob DÉYGERS.

Ce dernier serait d'accord de nous laisser cette emprise sous forme d'une convention de mise à disposition d'un terrain privé à la commune avec une contrepartie financière annuelle.

Le Conseil Municipal propose de se référencer au tarif appliqué par Orange. Le montant est fixé à 50 € annuellement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'octroyer une somme de 50 € au propriétaire de la parcelle ZC 158.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention.

#### **3- Présentation du devis pour la réfection de la toiture du bâtiment annexe du restaurant**

Après avoir présenté le devis pour la réfection de la toiture du bâtiment annexe du restaurant,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DECIDE** de confier ses travaux à l'entreprise JANIK Alexis d'un montant de 5 632.20 € soit 6 195.42 € TTC.

#### **4- Demande de renonciation au droit de préemption**

M. le Maire fait part qu'il a rencontré M. Daniel AUVRAY demandant que la commune renonce à l'exercice de son droit de préemption pour son bois dont la commune est riveraine.

**Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DECIDE** de rester sur sa position et de ne pas donner suite à la proposition de M. Daniel AUVRAY.
-

### **5-Réorganisation du repas des « anciens »**

M. le Maire souhaiterait modifier sa formule afin de rendre plus festif ce déjeuner. Des idées sont énoncées (karaoké, jeux, tombola...). A suivre...

### **6-Demandes de subvention : procédure**

Il est fait part des aides financières que la commune pourrait obtenir pour la restauration de la toiture de l'église.

Il s'agit du dispositif du département de l'Eure « Mon village, mon amour » qui aide les communes à sauvegarder leur patrimoine culturel.

Un financement participatif peut également mis en place épaulé par une association locale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine.

L'autre partenaire financier est l'Etat au titre de la DETR.

Des devis sont en cours.

### **7-Entretien de la commune**

M. le Maire fait part qu'il a fait appel à ADS Emploi pour les travaux de désherbage. Une personne sera présente 2 jours la semaine 21. Notre agent ne pouvant faire face au surcroît de travail entre les jours fériés et le mauvais temps.

Hélène DELERIS informe le conseil que l'on pourrait avoir recours au dispositif du TIG comme le font certaines communes.

### **8-Caméras de surveillance**

Une réflexion est engagée pour lancer une nouvelle étude pour la pose de nouvelles caméras dans certains endroits stratégiques.

M. le Maire fait part qu'un ajustement du devis de SRTC.

Une délibération est prise en ce sens :

Par délibération, en date du 05/11/2021, le Conseil Municipal a retenu le devis de SRTC de Palissy pour la fourniture et la pose de caméras de vidéo-protection pour un montant de 25 608.48 € HT.

Entre temps, un ajustement des prix est intervenu modifiant le montant de la proposition initiale. Le nouveau devis s'élevant à 26 841.16 € HT.

Il fait part que la formation utilisateurs d'un montant de 600 € HT prévue dans le devis initial n'a pas été facturée.

Le montant définitif de cet aménagement s'élève donc à 26 841.16 € HT.

### **9- commission fleurissement**

La commission fleurissement composée d'Hélène DELERIS, d'Alain RATTIER et de Philippe OBADIA évaluera les jardins et les maisons fleuries visibles de la rue la première quinzaine du mois de juillet.

### **10-Manifestations de l'été**

**Tournoi de foot, volley et pétanque à La Prairie** : Dimanche 3 juillet 2023.

**14 juillet** : cérémonie aux Monuments aux Morts à 18H30 cocktail dinatoire. Lancer de Barils.

**L'Exposition « Nos habitants ont du talent »** : du 18 au 27 août 2023.

**Baptême de la bibliothèque « Mauricette »** : vendredi 22 septembre 2023.

### **Questions diverses :**

Hubert Privé informe le Conseil que l'**exposition Poulbot** est reportée au mois de décembre compte tenu de son ampleur.

Entraînement au **lancer de Baril** le 2 juin à partir de 18h30.

Philippe Obadia rend compte de la visite de Madame Christine Loir, Députée de l'Eure. Un cahier de doléance est à disposition des habitants à la mairie.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h20.

**PROCHAIN CONSEIL : 23/06/2023 à 19h.**

<b>Philippe OBADIA</b>	<b>Patrick PAUCHET</b>	<b>Gilles MARTIN</b>
<b>Alain BRUNET</b>	<b>Ghislaine CHABLE</b>	<b>Hélène DELERIS</b>
<b>Michèle POTIER</b>	<b>Hubert PRIVÉ</b>	<b>Alain RATTIER</b>
<b>Damien SCHAEFLE</b>	<b>Stéphane SERGENT</b>	